

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du MARDI 11 décembre 2012**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le onze décembre de l'an deux mille douze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Mmes Johanne Charest, enseignante
 Noémi Charest, représentante communauté
 Claire Gagnon, enseignante
 Annie Gagnon, présidente
 Anne-Renée Jacob
 Christine Leclerc, parent
 Marie-France Leclerc, enseignante
 Martine Lemire, éducatrice au service de garde

Aussi présentes :

Mmes Anne-Marie Pageau
 Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mme Isabelle Girard, parent

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Annie Gagnon.
Il est 19 h 34.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Madame Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-607-12 IL EST RÉSOLU,

 QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté
tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET
ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 16 OCTOBRE
2012**

CE-608-12 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 16 octobre 2012 soit adopté avec l'ajout du nom de Mme Annie Gagnon aux présences.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Mme Marie-France Leclerc propose Mme Noémi Charest substitut à la présidence. Mme Charest accepte.

IL EST RÉSOLU,

QUE Mme Noémi Charest soit nommée substitut à la présidence du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte pour l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Il n'y a aucune intervention.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS :**

**Critères
d'inscription
2013-2014**

Madame Andrée Roy présente les critères d'inscription 2013-2014.

**Plan de lutte pour
combattre et
prévenir la violence
et l'intimidation**

Les membres prennent connaissance du document portant sur le plan de lutte pour combattre et prévenir la violence et l'intimidation à l'école. Les membres échangent sur l'importance d'agir et d'intervenir par rapport à des actes de violence ou d'intimidation. Ce document est approuvé par les membres.

CE-609-12 IL EST RÉSOLU,

QUE le document *Plan de lutte pour combattre et prévenir la violence et l'intimidation à l'école* soit et est adopté.

ADOPTÉE.

Activités à venir

Le calendrier des activités pour chacune des écoles est présenté. Les membres approuvent les sorties proposées.

INFORMATION-CORRESPONDANCE

Correspondance :

Suivi au comité de parents

Mme Annie Gagnon fait un compte-rendu des points traités au comité de parents.

AFFAIRES NOUVELLES

- Une élève de l'école de La Motte souhaite avoir des « tapis-luge » en caoutchouc comme ceux de l'école Saint-Mathieu. Un suivi sera fait à cette demande.
- Bibliothèque – École Saint-Mathieu
Nous nous rencontrerons début janvier pour établir nos besoins.
- Besoin d'un composteur pour l'école Saint-Mathieu. La municipalité se charge du projet.
- La patinoire de Saint-Mathieu est en préparation. Si nous souhaitons l'utiliser, en aviser la municipalité afin d'éviter les conflits d'horaire.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-610-12 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 9.

Président

secrétaire